



Commune de Wemmel

Ordre du jour conseil communal

Le jeudi 14 octobre 2010 à 19h30

www.wemmel.be
info@wemmel.be

Salle du conseil de la maison communale
2^{ième} étage
Avenue Dr. H. Follet 28
1780 Wemmel

SEANCE PUBLIQUE

1. Installation d'un nouveau conseiller communal
2. Approbation du compte 2009 de l'asbl Pro Humanitate
3. Approbation du compte 2009 de l'asbl Wemmel Sport
4. Prise en connaissance de l'approbation du compte 2009 de la Fabrique d'Eglise Saint-Englebert.
5. Approbation du budget 2011 de la Fabrique d'Eglise Saint-Englebert.
6. Approbation de la modification du plan pluriannuel, de la modification du budget 2010 et du budget 2011 de la Fabrique d'Eglise Saint-Servais.
7. Modification du règlement additionnel de roulage : emplacements de parking situés chaussée Romaine.
8. Livraison de sacs poubelles en plastique pour l'année 2011-2012 - Approbation du devis particulier et estimation des coûts.
9. Approbation des adaptations au règlement intérieur de la crèche communale Snoopy
10. Approbation des adaptations au règlement intérieur de la crèche communale indépendante Snoopy+
11. Prise en connaissance de la suspension partielle de la décision du Conseil communal du 6 mai 2010 concernant la confirmation de l'octroi de chèques-repas gratuits pour le personnel enseignant : adaptation faisant suite à la suspension partielle.
12. Désignation d'un membre du Conseil de police - remplacement de Monsieur Louis Belgrado.
13. Désignation d'un membre de l'asbl Wemmel Sport - remplacement de Monsieur Louis Belgrado.
14. Désignation d'un membre du Comité de gestion du service de prévention communal Haviland - remplacement de Monsieur Louis Belgrado.
15. Désignation du candidat-administrateur pour les mandats réservés à la commune au sein du Conseil d'administration de l'IWVB - remplacement de Monsieur Louis Belgrado.
16. Désignation du délégué de la commune à l'Ale - remplacement de Monsieur Louis Belgrado.

SEANCE A HUIS CLOS

17. ECF : confirmation de l'affectation d'une institutrice à l'école communale francophone. à raison de 12/24 heures par semaine - récupération via le budget de fonctionnement (TIVOLI).
18. ECF : confirmation d'une assistance à l'étude du soir par des enseignants pour les enfants de l'école primaire.

Wemmel, 29 septembre

Par ordonnance :
Le Secrétaire
(s) Mad. J. Luykx

Le Président
(g) Mr. B. Carpriau